

## **AFPA : tout mettre en œuvre pour empêcher les licenciements et les fermetures de centres**

La Confédération, avec la FNEC-FP-FO et la section syndicale FO AFPA, a été reçue le 5 septembre par le Président et la Directrice générale de l'AFPA.

FO a alerté sur la grande inquiétude et la souffrance d'un grand nombre de personnels de l'AFPA en attente des décisions qui engagent non seulement l'avenir de l'AFPA mais aussi leur avenir professionnel.

FO reste sur sa revendication de la nécessité de tout mettre en œuvre pour empêcher les licenciements et la fermeture de centres. C'est sur cette revendication que la section fédérale nationale de l'AFPA a participé aux négociations du plan de réorganisation.

Force Ouvrière a réitéré sa demande que la direction de l'AFPA réponde aux décisions de justice et se mette en conformité avec les demandes du TGI en date du 27 juin concernant le plan de réorganisation de l'établissement public.

La Direction nous a indiqué qu'elle serait en disposition d'ajouter à son plan le document sur les risques psycho-sociaux demandé par le Tribunal de Grande Instance de Bobigny dans des délais rapides.

Pour Force Ouvrière, les pouvoirs publics doivent maintenant prendre leurs responsabilités afin d'assurer la pérennité et l'activité de l'AFPA dont les plans successifs ont les uns après les autres aggravé les difficultés d'activité et de trésorerie.

FO demande une audience dès à présent auprès du cabinet de la ministre du Travail.

Contact :

**Nathalie HOMAND**  
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et  
du Service public**

✉ [nhomand](mailto:nhomand@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:nhomand@force-ouvriere.fr)

☎ 01.40.52.84.45

Paris, le 9 septembre 2019